



## La Démarche BDBFC : un pilier pour la Construction Durable en Bourgogne-Franche-Comté

Il y a quelque mois nous vous parlions de la **démarche BDNA**. Pour cette rentrée 2024-2025, Florès est désormais également **accompagnateur BDBFC** ! La démarche BDBF, Bâtiments Durables Bourgogne-Franche-Comté, s'inspire des initiatives similaires BD (Bâtiments Durables) déjà existantes des autres régions de France. Elle se déploie depuis 2021 par l'initiative de l'association **Terragilis**. Mais vous vous demandez sûrement, qu'est-ce qui change par rapport aux autres démarches régionales ? On vous dit tout !

### Qu'est-ce que la démarche BDBFC ?

La démarche BDBFC est similaire aux autres démarches BD. Il s'agit de **promouvoir des pratiques de construction** et de **réhabilitation durables**. Cette démarche n'est ni **un label ni une certification**, mais plutôt un outil d'évaluation et d'accompagnement des projets de construction durable.

L'objectif est d'améliorer la qualité des opérations de construction en prenant en compte les enjeux du développement durable. L'enjeu est d'amener chaque projet vers son meilleur potentiel en matière de durabilité.

Par les nombreux échanges qu'elle engendre, la démarche permet également de développer les compétences des professionnels régionaux. Ce, à travers un enrichissement mutuel des pratiques et une montée en compétence collective.

### La démarche BDBFC, pour quels projets ?

La démarche peut concerner les projets suivants :

- **Bâtiment tertiaire,**
- **Etablissement d'enseignement,**
- **Habitat collectif**
- **En neuf ou en réhabilitation**

En revanche, la démarche BDBFC ne s'applique pas aux projets de logement individuel ou d'industrie, inclus par exemple dans la démarche BDNA.

### Comment ça fonctionne ?

Le fonctionnement de la démarche BDBFC est similaire aux autres démarches BD, puisqu'elle repose sur trois principes majeurs :



1. **Un référentiel adapté au territoire.** Chaque projet est évalué selon un référentiel contextuel qui prend en compte les particularités environnementales, sociales et économiques de la région. Ce référentiel est conçu pour s'adapter aux diverses typologies de bâtiments, qu'il s'agisse de constructions neuves ou de réhabilitations. Il s'appuie sur 7 thématiques favorisant une évaluation selon une démarche holistique.

#### Les 7 thématiques



GESTION DE PROJET



TERRITOIRE, SITE ET BIODIVERSITÉ



SOLIDAIRE-SOCIAL ET ÉCONOMIE



ÉNERGIE



EAU



RESSOURCES ET MATÉRIAUX



CONFORT ET SANTÉ

2. **Un accompagnement sur mesure.** Un accompagnateur formé à la démarche BDBFC s'intègre à l'équipe projet. Il permet de guider les maîtres d'ouvrage tout au long du processus, à chaque étape, de la conception à l'exploitation du bâtiment. Cet accompagnement permet d'optimiser les choix techniques et architecturaux en vue d'atteindre les objectifs de durabilité.

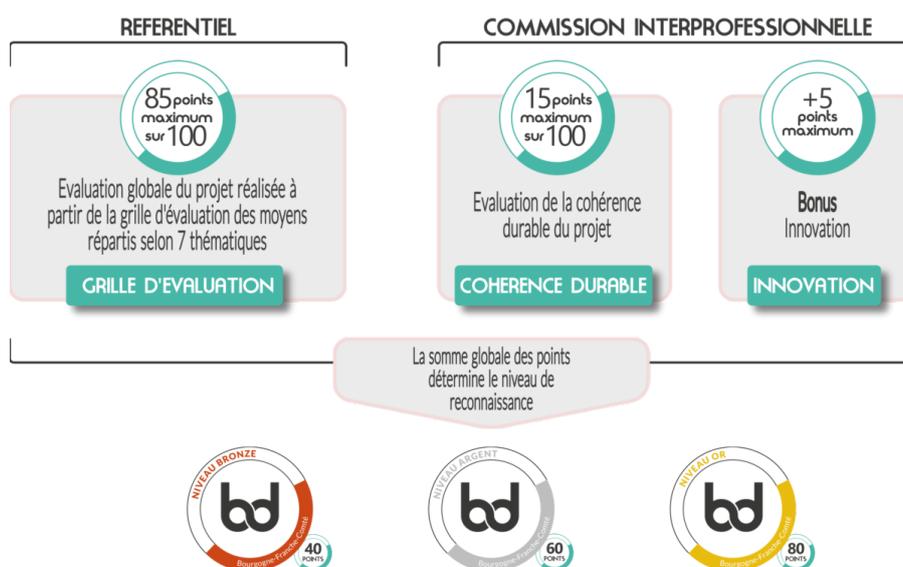
3. **Des commissions d'évaluation.** À trois étapes clés du projet (conception, réalisation, et exploitation 2 ans après), une commission interprofessionnelle évalue le projet. Ces commissions, composées de professionnels bénévoles, permettent d'apporter un regard critique et constructif sur les projets tout en favorisant une démarche d'amélioration continue.

## Comment évalue-t-on les projets ?

A la différence de la démarche BDNA, la démarche BDBFC ne propose que **3 niveaux de reconnaissances** : le bronze, l'argent et l'or. Ces niveaux sont déterminés par un nombre minimal de points à atteindre. Ils sont attribués d'une part par l'évaluation selon le référentiel et d'autre part par la commission interprofessionnelle.

Avant chaque passage en commission, l'accompagnateur évalue le projet selon une grille de près de 300 critères répartis selon les 7 thématiques citées. Cette auto-évaluation est vérifiée et contrôlée par Terragilis, qui pourra demander des compléments de justifications.

La commission permet de préciser le niveau de reconnaissance envisagée pour le projet, en évaluant la cohérence durable du projet. Des points de bonus innovation peuvent être appliqués.



## Quel est le coût ?

La démarche est payante puisqu'une adhésion et une mission de vérification de Terragilis sont nécessaires. Elle implique également une rémunération pour la mission de l'accompagnateur BDBFC. Enfin, le « surcoût » éventuel du projet, difficile à évaluer, dépendra du niveau d'ambition visé et des évolutions de projet retenues pour l'atteindre.

## Comment y participer pour son projet ?

La démarche est volontaire et concerne tout maître d'ouvrage, qu'il soit public ou privé. Pour faire reconnaître son projet, il est essentiel de suivre la démarche dans son intégralité. Un projet ne peut être reconnu par la démarche s'il est déjà avancé dans les études de conception, de chantier, ou déjà en exploitation.

Il s'agit donc de prendre contact avec Terragilis dès la phase de programmation !



La démarche BDBFC est un cadre structurant qui aide les porteurs de projets à faire face aux défis environnementaux tout en **contribuant au développement durable de la région**. Par son approche collaborative et son accompagnement personnalisé, elle contribue à façonner un cadre bâti résilient et durable, capable de répondre aux enjeux environnementaux, économiques, et sociaux du territoire.

Nous sommes convaincus par cette démarche et saurons vous accompagner tout au long du processus ! N'hésitez pas à prendre contact avec Florès pour en savoir plus !

C.F.